

CONDITIONS DE L'ACTION CONSOMMATEURS HISENSE CASHBACK

L'action "Hisense cashback" (ci-après "l'Action") est une action à l'intention des consommateurs d'ATAG N.V. (exerçant également sous la dénomination commerciale. ATAG Benelux) établie à Industriezone Atomveldstraat 10 (B 9450) Denderhoutem.

Durée de l'Action :

- L'Action court du 1^{er} février 2024 au 30 avril 2024.
- La demande de cashback doit être enregistrée avant le 14 mai 2024.
- ATAG Benelux se réserve le droit de mettre fin à l'Action à tout moment (la date de la facture étant déterminante pour le droit de participer ou non). Si tel est le cas, cela sera communiqué (en temps utile) sur le site www.hisense.nl/cashback.
- En cas de fin prématurée, celle-ci doit être annoncée au moins dix (10) jours à l'avance.

Modèles :

- L'Action s'applique exclusivement à l'achat d'appareils de la marque Hisense, présentés sur le site www.hisense.nl / www.hisense.be. Cette action spécifique concerne uniquement les appareils suivants : Réfrigérateurs RL415N4AWC, FV298N4AWC, FV191N4AWD, FV245N4AWD, RB440N4ACA, RB440N4AFA, RB440N4ACC, RB440N4AFC, RQ5P470SAFE, RB645N4BID, RS694N4ICE, RS711N4ACE, RS711N4AFE, RS818N4IFD, RS818N4IID, RS818N4TIC et RS818N4TFC.

Participation à l'Action :

Les conditions suivantes doivent en tout cas être remplies pour pouvoir profiter de l'Action :

- Les appareils doivent être achetés pendant la période de l'Action auprès de l'un de nos revendeurs agréés participants. La liste actualisée est consultable [ici](#).
- La demande de cashback doit être introduite pendant la durée de l'Action.
- Vous devez être en possession d'une preuve d'achat originale et être en mesure de la présenter si nécessaire ;
- Et vous devez télécharger par voie digitale une photo du **code-barres découpé** avec le numéro de modèle et le numéro de série.

Le Cashback :

À l'achat d'un produit participant, si vous remplissez les conditions ci-dessus, vous recevrez les montants suivants en cashback :

- À l'achat d'un RL415N4AWC : 75 euros
- À l'achat d'un FV298N4AWC : 75 euros
- À l'achat d'un FV191N4AWD : 50 euros
- À l'achat d'un FV245N4AWD : 50 euros
- À l'achat d'un RB440N4ACA : 100 euros
- À l'achat d'un RB440N4AFA : 100 euros
- À l'achat d'un RB440N4ACC : 75 euros
- À l'achat d'un RB440N4AFC : 75 euros
- À l'achat d'un RQ5P470SAFE : 125 euros
- À l'achat d'un RB645N4BID : 100 euros
- À l'achat d'un RS694N4ICE : 125 euros
- À l'achat d'un RS711N4ACE : 100 euros
- À l'achat d'un RS711N4AFE : 100 euros
- À l'achat d'un RS818N4TIC : 150 euros
- À l'achat d'un RS818N4TFC : 150 euros
- À l'achat d'un RS818N4IFD : 150 euros
- À l'achat d'un RS818N4IID : 150 euros

Tous les montants cités s'entendent TVA comprise.

Procédure :

- Après avoir acheté un des modèles participants, téléchargez une copie de la preuve d'achat, une photo du code-barres découpé avec le code du modèle et le numéro de série, ainsi que vos coordonnées à l'adresse www.hisense.be/cashback
- Vous y trouverez un formulaire avec les informations dont nous avons besoin vous concernant pour participer à cette action de cashback. Pour toute question concernant ce formulaire, veuillez envoyer un e-mail à cashback@atagbenelux.com
- Le cashback vous sera versé une fois que nous aurons vérifié et approuvé vos données, dans un délai de quatre (4) semaines normalement.
- Un consommateur ne peut prétendre au cashback décrit ci-dessus qu'une seule fois par produit acheté.
- Nous nous réservons le droit de demander à tout moment la preuve d'achat originale avant de procéder au paiement.

Dispositions diverses

- a) Les données à caractère personnel fournies à ATAG Benelux seront traitées conformément au Règlement général sur la protection des données. Vous trouverez de plus amples informations dans notre déclaration de confidentialité. Celle-ci est consultable sur www.atagbenelux.com/privacy-statement
- b) En participant à l'Action, le participant accepte que ses données à caractère personnel soient traitées et donne son consentement exprès pour être appelé par téléphone, contacté par e-mail ou approché de toute autre manière ;
- c) ATAG Benelux a le droit de refuser des inscriptions de participants pour des raisons qui lui sont propres ;
- d) ATAG Benelux se réserve le droit de modifier unilatéralement les conditions de l'Action, de mettre un terme à l'Action ou de la modifier. Ces modifications peuvent être consultées sur le site www.hisense.nl. Les conditions publiées au moment de l'achat sont d'application.

Sous réserve de fautes de frappe et d'impression.